



**Par dépôt électronique et poste**

Le 1er décembre 2011

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
800, Place Victoria, bureau 255  
Montréal, Québec  
H4Z 1A2

**Yves Fréchette**  
Avocat  
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,  
4e étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4  
Tél. : (514) 289-2211, poste 6925  
Télec. : (514) 289-2007  
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande relative aux modifications de méthodes comptables découlant du passage aux normes internationales d'information financière (« IFRS ») (R-3768-2011)  
Notre dossier: R000318

---

Chère consœur,

Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur ») et dans ses activités de distribution d'électricité (le « Distributeur ») dépose les réponses à la demande de renseignements numéro 3 de la Régie dans le dossier décrit en rubrique.

Nous vous prions de noter que les réponses du Transporteur et du Distributeur aux questions 1.3, 1.5, 1.6, 4.2, 4.3 et 6.1, incluses à la pièce HQT-D-2, Document 1.2 ci-jointe, ont été soumises aux auditeurs indépendants *KPMG s.r.l. /S.E.N.C.R.L.* et *Ernst & Young s.r.l. /S.E.N.C.R.L.* le 28 novembre 2011, et leur opinion du même jour sur celles-ci est déposée comme pièce HQT-D-2, Document 1.3. Ces réponses sont demeurées inchangées depuis cette date.

Vous trouverez également ci-jointe la liste révisée des pièces.

Nous vous rappelons que le soussigné se substitue à Me Jean Morel. Nous vous prions dorénavant de faire parvenir au soussigné toutes vos communications dans ce dossier.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(S) *Yves Fréchette*

Yves Fréchette

c.c. Intervenants (par courriel seulement)